

## ■ ANCV – Programme seniors en vacances [+ d'infos](#)

[Equipements hébergeurs de tourisme sur le site de l'ANCV](#)

[Formulaire](#) de demande de conventionnement

Clôture : **31 mars 2018**

## ■ Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées - Fondation de France

A travers cet appel à projets, la Fondation de France entend soutenir les initiatives associatives qui favorisent les dynamiques inclusives, la participation des personnes handicapées quel que soit le domaine de vie (loisirs, emploi...). Le projet doit s'inscrire dans la durée et prévoir les conditions d'une véritable participation des publics en situation de handicap.

Date de clôture : **14 février, 02 mai et 03 octobre 2018**

[Téléchargez l'appel à candidatures](#)

## ■ Rues aux enfants, rues pour tous

Il s'agit d'une rue fermée temporairement à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur et en toute sécurité. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations), c'est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement, de redécouvrir leur ville.

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets 2018 directement sur le site internet :

<http://www.ruesauxenfants.com/appel-a-projet-en-cours>

## ■ Faire ensemble avec nos différences - 2017

Dans le cadre de cet appel à projets, la Fondation SNCF a choisi de soutenir des actions inter-associatives qui permettent à des jeunes de rencontrer des personnes qu'ils ne côtoient pas habituellement ou qu'ils connaissent mal, et de partager des activités avec elles. L'objectif est de leur permettre de s'ouvrir aux autres, s'enrichir des différences, d'aller au-delà des idées reçues, mais aussi trouver leur place dans la société.

Les thématiques retenues sont : l'intergénérationnel, l'interculturel, la mixité (filles/garçons) et le handicap (personnes en situation de handicap/personnes « ordinaires »).

Les projets présentés doivent être accompagnés par une maison des associations participant à la démarche. Dans le cas contraire, le projet ne sera pas étudié.

L'appel à projets est ouvert de façon **permanente**.



## ■ « Apprendre pour grandir » - Fondation SNCF

L'appel à projets est ouvert de façon **permanente** : pour donner plus de souplesse aux associations, deux jurys seront organisés, en juin et en novembre. Tous les dossiers déposés **avant le 31 mai**, seront examinés au **jury de juin**. Passée cette date, les dossiers basculeront automatiquement sur le jury du mois de novembre. De même, le **jury de novembre** examinera les dossiers déposés **avant le 31 octobre**. Téléchargez le dossier de candidature en ligne sur <http://www.fondation-sncf.org>



## ■ Projets en faveur de l'égalité des chances, du développement économique et du lien social

La Fondation BATIGERE propose de soutenir, uniquement par un apport financier, les projets qui démontrent leur utilité dans l'atteinte des objectifs de la Fondation.

La Fondation BATIGERE accompagne des actions sur une durée de deux ans.

**Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.**



## ■ Soumettre un projet en lien avec l'alimentation

Votre projet concerne :

La santé et l'alimentation - Le lien social - L'accès à l'alimentation - L'accès à l'emploi

Votre projet doit obligatoirement être en lien avec l'alimentation

**Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.**



## ■ Recherche de financements 2017

En France, la Fondation Caritas France soutient des initiatives en faveur des populations et des territoires les plus marginalisés. Elle soutient également des expérimentations dans le champ social. Ses principaux domaines d'action sont :

- Hébergement et structures d'accueil, - Emploi, insertion, économie sociale, - Education et formation, - Recherche et sensibilisation.

La subvention peut être accordée au démarrage du projet ou pour son développement.

Les projets peuvent être pluriannuels (jusqu'à 3 ans).

**Les demandes sont examinées tout au long de l'année.**



## ■ FestiPREV 2018

La 3ème édition du **Festival International du Film de Prévention et de Citoyenneté Jeunesse** se déroulera du **31 Mai au 2 Juin 2018** à La Rochelle.

- Le festival est ouvert aux **films courts** qu'ils soient de fictions, documentaires ou animations, réalisés après le **1er janvier 2016**.

- Les films doivent être **scénarisés et réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans**. Les jeunes peuvent être accompagnés dans leur démarche par des professionnels de l'éducation et de l'image.

- Les films doivent s'inscrire dans une **thématique de prévention et de citoyenneté**.

- La durée d'un film doit être comprise **entre 90 secondes et 5 minutes**

- Il appartient aux réalisateurs d'être en conformité avec les règlements de la Sacem et respecter les droits en vigueur (droits d'auteur, droit à l'image)

- Les films doivent être réalisés **en français** ou **en langue originale sous-titrés en français**.



Date limite de réception des dossiers : **15 avril 2018**